



Les personnels infirmiers : les grands indicateurs par académie

Cette étude réalisée sur l'année 2009, concerne la situation des personnels infirmiers du ministère de l'Éducation Nationale, est initiée par le bureau de la gestion prévisionnelle des BIATOSS (DGRH C1-1) de la Direction Générale des Ressources Humaines.

L'objectif est de valoriser les informations concernant les personnels, en mettant à la disposition de la communauté éducative des éléments objectifs afin de dégager les caractéristiques de cette filière et plus particulièrement par académie.

⑤ La répartition du nombre des infirmiers par académie

Les résultats sont corrélés à l'importance de l'académie en nombre d'élèves : de manière attendue, les académies de Versailles, Lille, Créteil, Grenoble, Lyon, Nantes, Rennes, Aix-Marseille et Bordeaux arrivent en tête. **(Carte 1)**

⑤ La répartition entre classe normale et classe supérieure au sein de chaque académie

La répartition entre la classe normale (moyenne à 71,8 %) et la classe supérieure (moyenne à 28,2 %) du corps des infirmiers au sein de chaque académie et en administration centrale, fait apparaître un fort taux de personnel de classe supérieure en administration centrale et à l'inverse un taux important de personnels de classe normale dans l'académie de Guadeloupe (84 %). **(Tableau 1)**

La part des personnels en classe supérieure est importante en administration centrale, dans les académies de Rouen, de Besançon, de Caen de Corse, de Créteil ainsi que dans celle de Nancy-Metz. **(Carte 2)**

⑤ ...et des disparités importantes

Il est donc pertinent de rapporter la répartition du nombre d'infirmiers par rapport à l'ensemble des élèves et également par rapport à l'ensemble des étudiants, et d'autre part au total de ces deux populations.

Le premier constat est que le nombre d'étudiants par infirmier est beaucoup plus important que le nombre d'élèves par infirmier ; en effet, la moyenne nationale est de 7341 étudiants par infirmier dans l'enseignement supérieur alors qu'elle est de 598 dans l'enseignement secondaire. La moyenne est de 878 élèves et étudiants pour une infirmière.

Si on observe le ratio du nombre d'élèves par infirmier pour chaque académie, il apparaît que ce sont celles de Nice, puis Paris, La Guadeloupe, Versailles, Montpellier, La Réunion et Bordeaux qui ont le nombre d'élèves le plus important. **(Carte 3)**

Enfin, en ce qui concerne le nombre d'étudiants par infirmier, ce sont respectivement les académies de Paris, Nice, Créteil, Nancy-Metz, et La Réunion qui en ont le plus. **(Carte 4)**

⑤ La répartition de la part des infirmiers sur le personnel BIATOSS par académie

Le personnel infirmier représente 5,7% de l'ensemble des effectifs de personnel BIATOSS. C'est dans les académies de La Réunion et de Guyane que le taux est le plus important. **(Carte 5)**

⑤ Une académie plus jeune au nord et au centre, plus âgée à Paris et Bordeaux

La part des infirmiers ayant moins de 40 ans étant de 20% en moyenne, c'est dans les académies de Guyane, Amiens, Limoges, Lille, Clermont, La Réunion et Strasbourg que cette part est la plus forte, avec un pourcentage égal ou supérieur à 25 %. **(Carte 6)**

En revanche, les académies de Paris, Corse, Reims, Limoges, Bordeaux ainsi qu'en administration centrale, connaissent une part de plus de 50 ans élevée, en l'occurrence supérieure à 38%, la moyenne se situant à 33 %. **(Carte 7)**

Celles qui ont une part de personnel infirmier compris entre 40 et 50 ans élevé sont celles d'Aix-Marseille, Créteil, Lyon, La Réunion et Versailles, avec des taux supérieurs à 48%. La moyenne se situe à 46 %.

⑤ La part des personnels infirmiers à temps complet

En ce qui concerne le travail à temps plein, il concerne 64,5 % des agents au niveau national ; hormis les académies ayant un faible effectif, c'est l'académie de Limoges qui a le taux de personnes à temps plein le plus important avec 82 % de l'ensemble de l'effectif de l'académie. **(Carte 8)**

A contrario, on constate le plus faible taux de personnes travaillant à temps plein, avec un taux de 48 %, dans l'académie de Grenoble.

⑤ La répartition des effectifs par académie et effectifs d'élèves par type d'établissement

La comparaison de la répartition par type d'établissement et académies fait apparaître que :

- La moyenne nationale du nombre d'élèves par infirmier en collège est de 595 ; le nombre le plus élevé se trouve dans l'académie de Paris, suivie par celle de Nice ; les académies les mieux dotées (faible nombre d'élèves par infirmier) sont celles de Lille, Limoges, Rouen, Nantes et Rennes. **(Carte 9)**

- Le nombre d'élèves par infirmier en lycée (général et professionnel) est en moyenne de 668 ; il est le plus élevé dans l'académie de La Réunion, suivie par celle de Guyane, Nice et Versailles ; les académies les mieux dotées sont celles de Limoges, Clermont-Ferrand, Rennes et Besançon.

(Carte 10)

📍 Ancienneté dans l'affectation

N.B : L'ancienneté dans l'affectation actuelle concerne l'établissement d'exercice et non l'académie.

C'est dans la classe de 5 à 10 ans d'ancienneté dans le poste (25,2 % des effectifs) que les effectifs sont les plus importants pour l'ensemble des académies, suivies par la classe de 1 à 3 ans (25,1 %), puis celle qui regroupe les effectifs ayant moins d' 1 an d'ancienneté (21,9 %). Les académies « jeunes » qui ont accueilli de nouveaux entrants dans l'établissement sont celles de Guyane, de Dijon, de Limoges, de Strasbourg, Lyon et Poitiers. En revanche les personnels sont plus stables sur leur poste dans les académies de Caen, Lille, Reims, Aix-Marseille, Corse, Guadeloupe, Versailles et Toulouse.

Si on compare l'ancienneté moyenne dans l'affectation actuelle inférieure et supérieure à 5 ans, ce sont les académies de Dijon, Limoges Poitiers, La Réunion et Guyane dans lesquels les personnels infirmiers ont le moins d'ancienneté et dans les académies de Lille, Toulouse, Guadeloupe, Corse que les infirmiers sont les plus anciens sur leur poste. **(Carte 11 et 12)**

📍 La répartition des effectifs par académie des 57 ans et plus

Cet indicateur permet d'anticiper les prochains départs à la retraite dans les quelques années qui viennent, sachant que 10 % des agents du corps ont 57 ans et plus.

Les académies de Corse, Paris viennent en premier. Ce sont essentiellement les académies situées au nord-est et nord-ouest (sauf Amiens) et celles du sud (sauf Aix-Marseille) ainsi que La Martinique et La Réunion qui ont des taux supérieurs à la moyenne nationale.

Les académies ayant un faible taux d'agents âgés de 57 ans et plus sont celles de Créteil, Amiens et Limoges. **(Carte 13)**

📍 Les taux de départ des infirmiers par académies en 2008

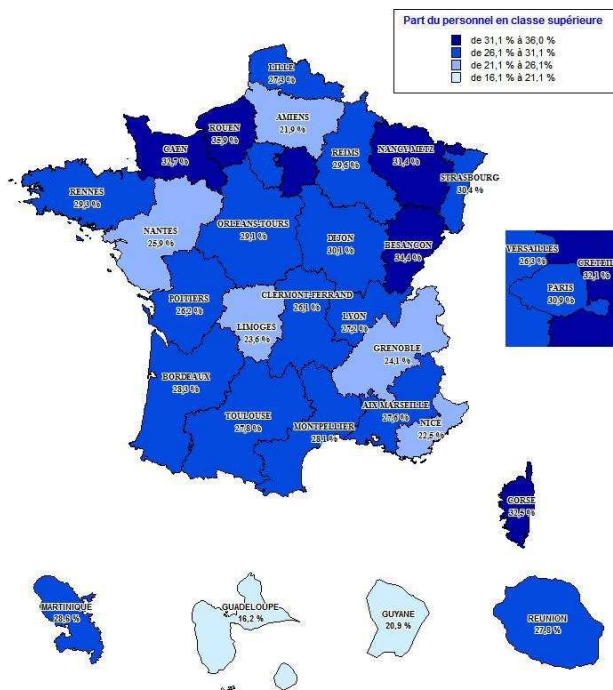
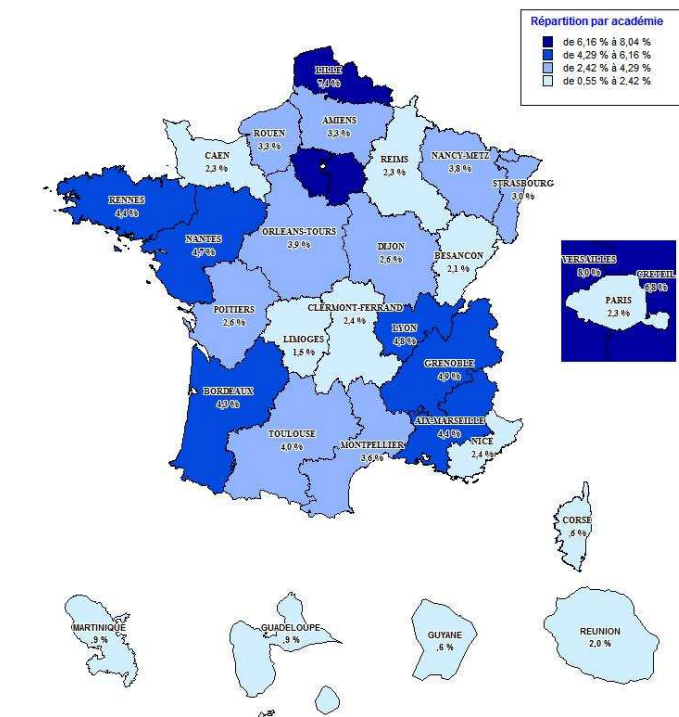
Les taux de départ sont importants dans les académies de Clermont-Ferrand, Dijon, Guadeloupe, La Réunion, Toulouse et Versailles ainsi qu'en administration centrale, et sont supérieurs à 5 %, la moyenne nationale s'établissant à 4 %. Il est à noter que ce taux de départ ne correspond pas forcément aux académies les plus âgées.

A titre de comparaison, les taux de départ des personnels BIATOSS est de 5,5 % en moyenne.

(Carte 14)

Carte 1 – Répartition des personnels infirmiers par académie

Carte 2 – Part des personnels en classe supérieure par académie



Carte 3 – Indicateur du nombre d'élèves par infirmier

Carte 4 – Indicateur du nombre d'étudiants par infirmier

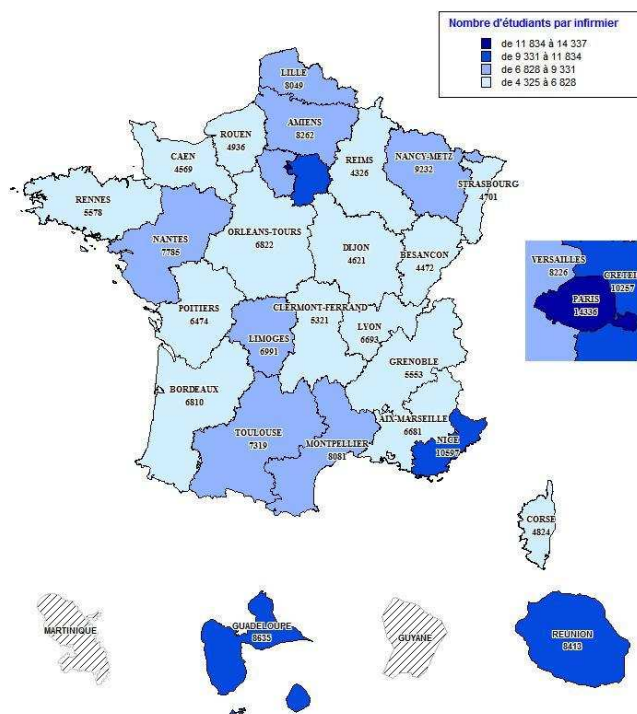
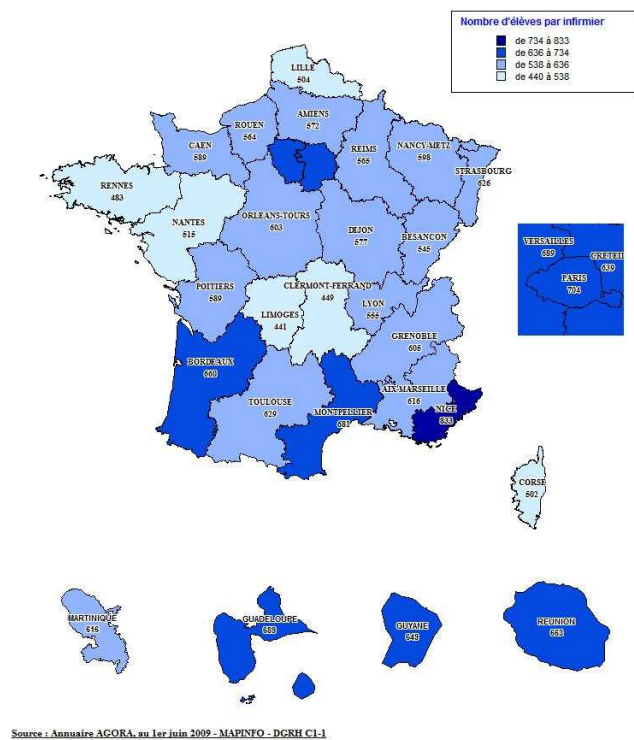
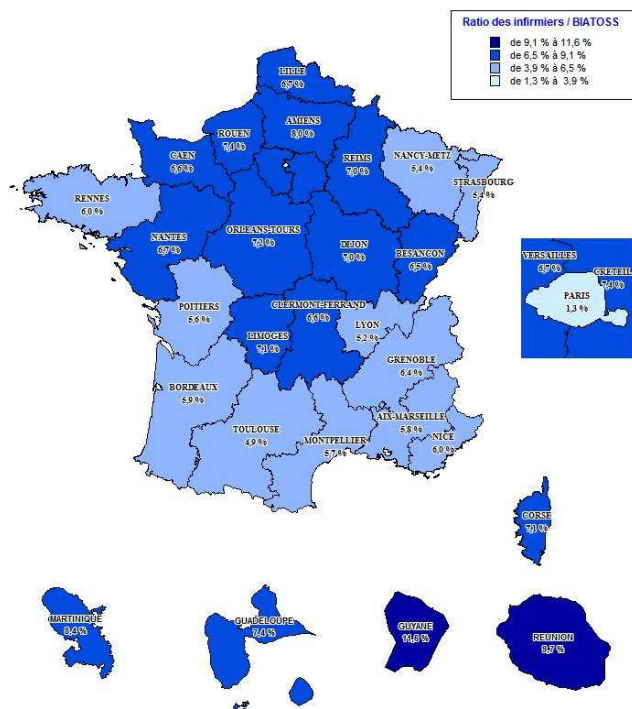
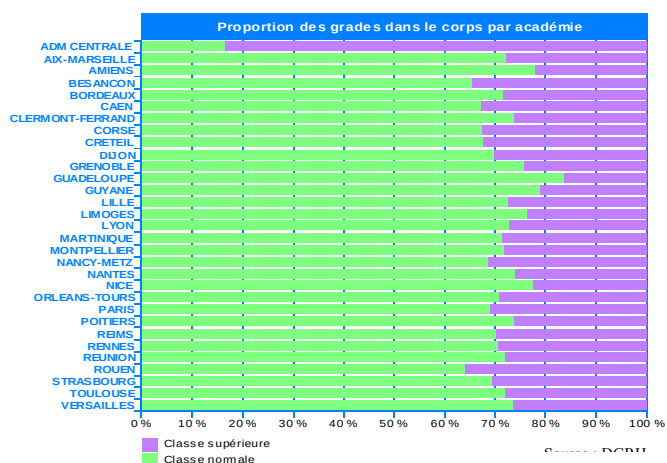


Tableau 1 – Proportion des grades dans le corps par académie

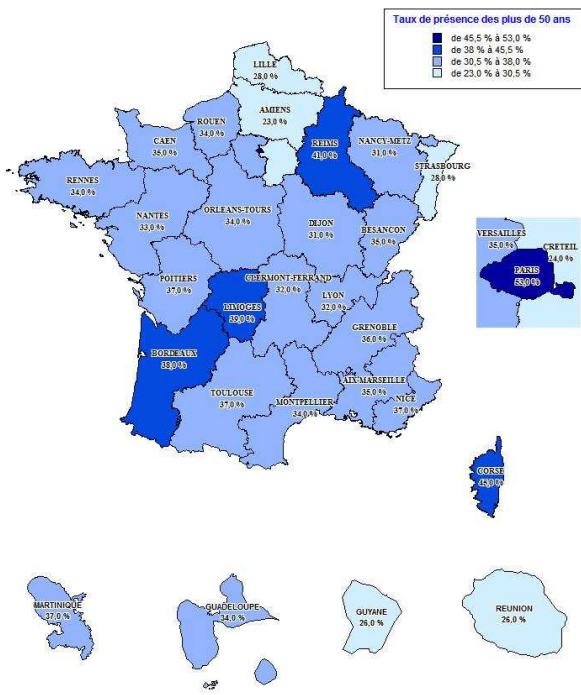
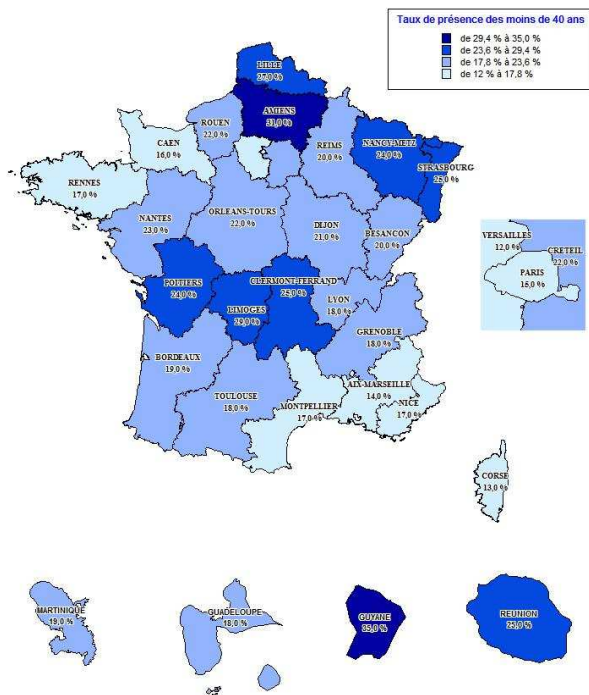
Carte 5 – Part des infirmiers sur le personnel BIATOSS par académie



Source : Annuaire AGORA, au 1er juin 2009 - MAPINFO - DGRH C1-1

Carte 6 – Taux de présence des agents de moins de 40 ans par académie

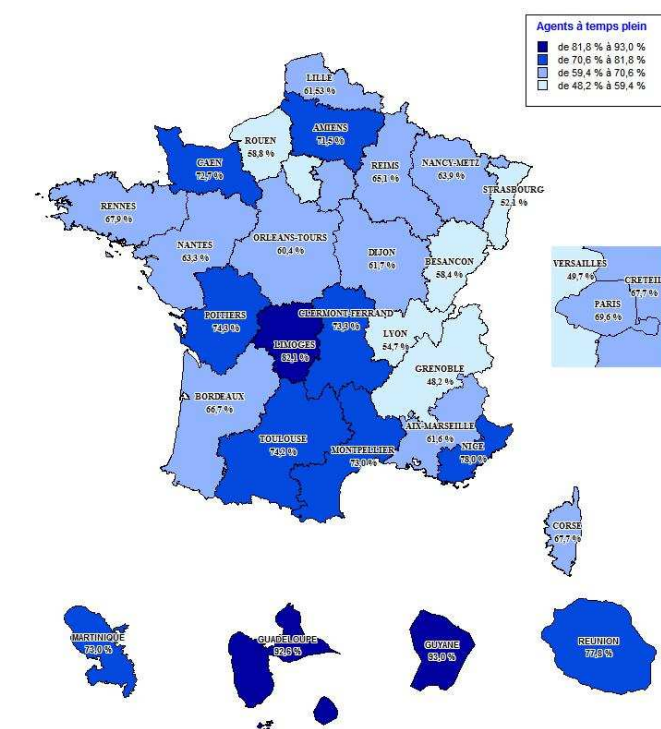
Carte 7 – Taux de présence des agents de plus de 50 ans par académie



Source : Annuaire AGORA, au 1er juin 2009 - MAPINFO - DGRH C1-1

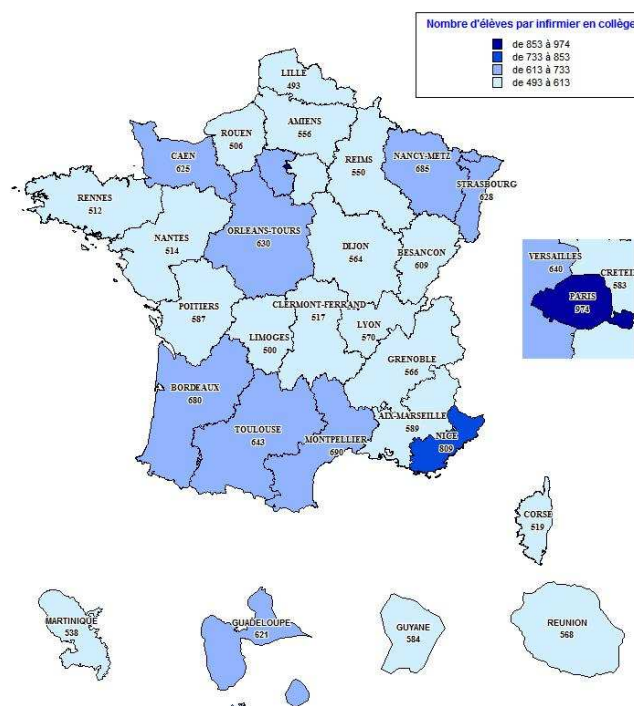
Source : Annuaire AGORA, au 1er juin 2009 - MAPINFO - DGRH C1-1

Carte 8 – Travail à temps plein



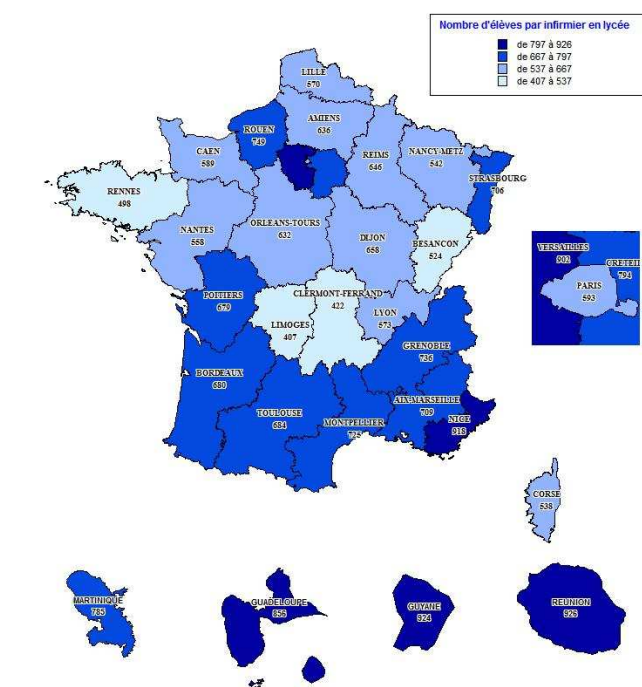
Source : Annuaire AGORA, au 1er juin 2009 - MAPINFO - DGRH C1-1

Carte 9 – Nombre d'élèves en collège pour un infirmier



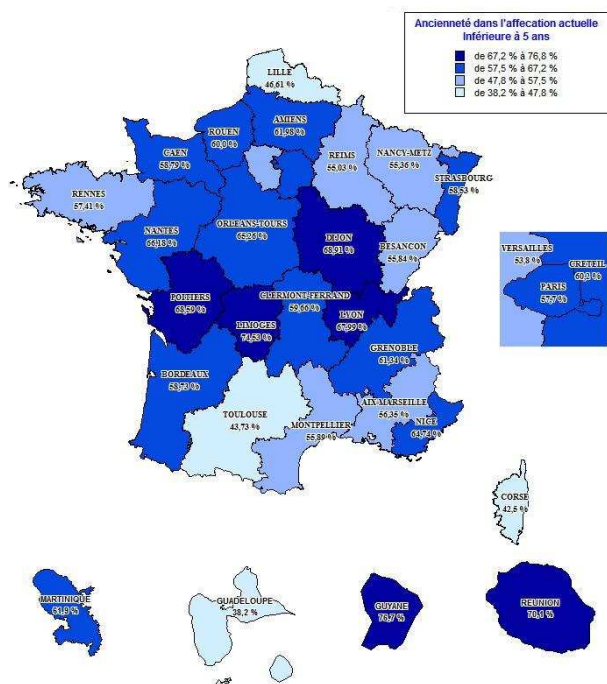
Source : Annuaire AGORA, au 1er juin 2009 - MAPINFO - DGRH C1-1

Carte 10 – Nombre d'élèves en lycée (général, technologique et professionnel) pour un infirmier



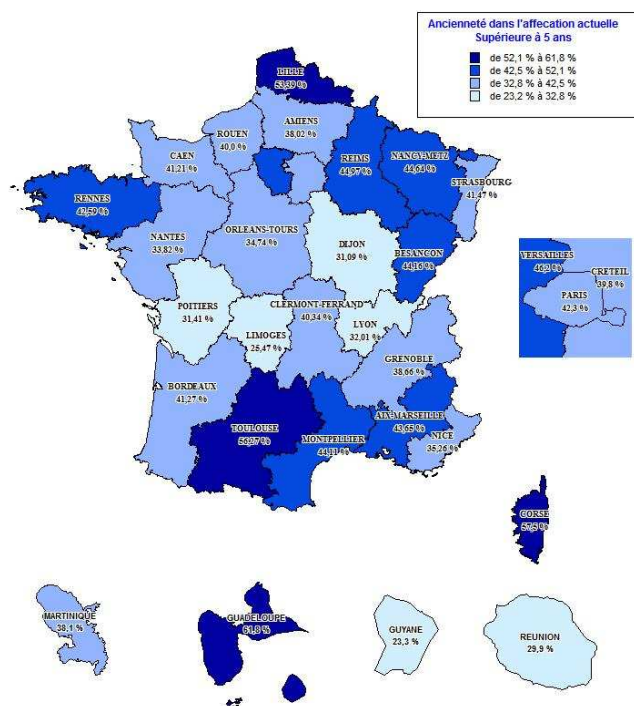
Source : Annuaire AGORA, au 1er juin 2009 - MAPINFO - DGRH C1-1

Carte 11 – Ancienneté dans le poste inférieure à 5 ans



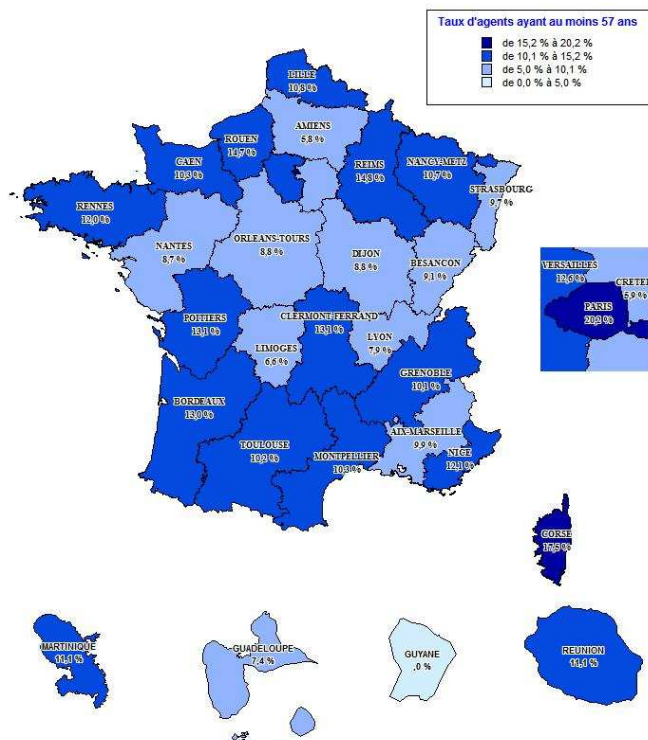
Source : Annuaire AGORA, au 1er juin 2009 - MAPINFO - DGRH C1-1

Carte 12 – Ancienneté dans le poste supérieure à 5 ans



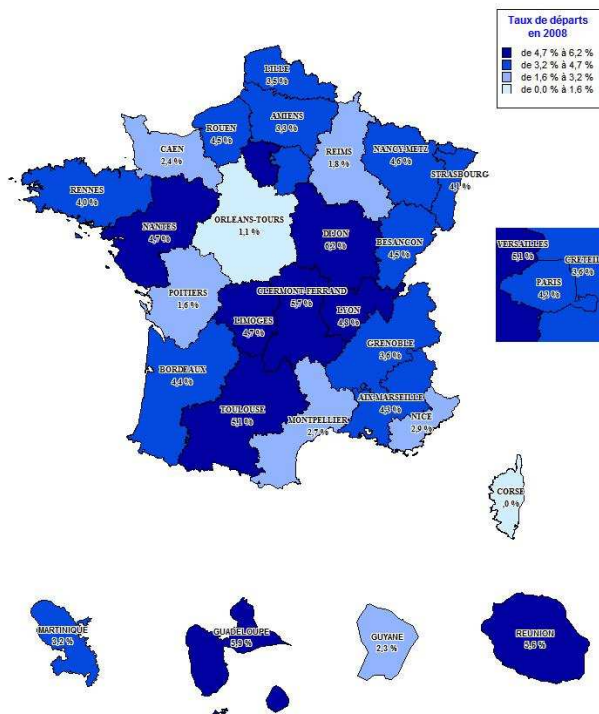
Source : Annuaire AGORA, au 1er juin 2009 - MAPINFO - DGRH C1-1

Carte 13 – Le taux d'agents ayant au moins 57 ans



Source : Annuaire AGORA, au 1er juin 2009 - MAPINFO - DGRH C1-1

Carte 14 – Les taux de départ des infirmiers par académies en 2008



Source : Annuaire AGORA, au 1er juin 2009 - MAPINFO - DGRH C1-1

Encadré – Sources et champs de l'étude

📄 Les sources

Les données figurant dans cette étude sont issues des annuaires AGORA (système d'information des ressources humaines concernant principalement les personnels ATOSS), POPPEE BIB (filiale bibliothèque) et POPPEE ITRF (filiale ITRF). Ils résultent de la consolidation des bases de données académiques et de celle de l'administration centrale, **à la date du 1^{er} juin 2009**. Les effectifs d'élèves et étudiants de l'enseignement public sont issus de l'édition 2009 de l'ouvrage « Repères et références statistiques » produit par la DEPP.

📄 Le champ

Dans cette étude, les agents recensés sont ceux qui répondent aux critères suivants :

- Concernant les personnels en fonction :
 - Personnels titulaires ou stagiaires.
 - Personnels qui occupent un emploi budgétaire dont l'imputation relève d'un programme du MEN ou du MESR.
 - Personnels dont le support d'affectation est de type « principal » quel que soit l'emploi occupé.
 - Personnels en position d'activité (congé longue durée (CLD) compris).
- Ne sont pas pris en compte :
 - Les personnels en position interruptive d'activité : détachement, disponibilité, congé parental,...
 - Les contractuels.
 - Les agents en activité sans programme LOLF identifié (sans support d'occupation).
 - Les élèves du 1^{er} degré et les élèves et étudiants de l'enseignement privé
- Concernant les agents en fin de fonctions, sont pris en compte :
 - Les personnels qui étaient titulaires ou stagiaires et qui occupaient un emploi budgétaire dont l'imputation relève d'un programme du MEN ou du MESR.
 - Les personnels qui étaient en position d'activité avant la fin de fonction.
 - L'ensemble des motifs de sortie : Cessation définitive de fonction, fin de fonction, fin de stage (hors fin de stage pour changement de corps/grade et les intégrations vers les collectivités territoriales).

📄 Illustration du champ de l'étude (agent en fonction au MEN/MESR)

